
Par suite d'une convocation en date du 09 octobre 2025, les membres composant le conseil municipal de DROISY se sont réunis en mairie, le mardi 28 octobre 2025 à 20h30 sous la présidence de M. Régis RACINEUX, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS :, M. Régis RACINEUX, M. Olivier BALDI, M. Cyril CHATANAY, Mme Carole LAFFIN, M. Thibault VICTOR, M. Nicolas FORESTIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Émilie VICTOR, M. Jérémy BERNARDI, M. Pierre-Alain REY.

ABSENT(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

Sur invitation du conseil municipal, M. Martial CICLET, président de l'association « Les Lutins du Château » de Clermont est invité à présenter l'association et les motifs de la demande de subvention faite auprès de la municipalité, avant l'ouverture de la séance du conseil municipal.

Le Président ayant ouvert la séance à 20h45, et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été nommé secrétaire de séance : M. Olivier BALDI

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative n°2 – budget principal 2025 M57
-

1/ LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 sept. 2025

M. le 1^{er} adjoint propose l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2025. Le procès-verbal du 15 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2025- M57

Sur proposition de M. le 1^{er} adjoint, le conseil municipal, en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget primitif 2025 comme suit :

Section Fonctionnement-Dépenses

Chapitre 14 Atténuations de produits

Art. 7392221: *Fonds de péréquation ress.com et intercom.* + 505.00 euros

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Art. 6558: *Autres contributions obligatoires* - 505.00 euros

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

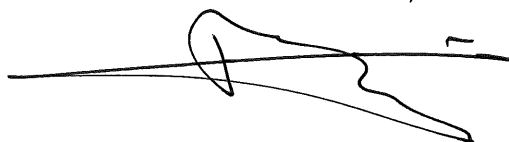
- Remerciements de l'association SEPas Impossible pour la subvention 2025.
- Parcelles de bois communaux du mont des Princes : Information de M. Thibault VICTOR de la nécessité de procéder à des coupes sur pied des arbres vieux ou fragilisés situées vers la Bergerie. Il se propose d'être l'intermédiaire entre la municipalité et l'exploitant forestier VALENTI qui se chargerait de l'opération. Accord du conseil municipal.
- Chemins de randonnées : Une grande partie des chemins de randonnées de la commune sont inscrits au P.D.I.P.R. (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la Haute-Savoie). A ce titre, l'EPIC « Usse et Rhône Tourisme » aurait la charge de l'entretien de ces chemins via la convention signée entre la CCUR Usse et Rhône et le Conseil Départemental 74. Il conviendra de vérifier cela et de préciser les obligations de chacun.
- RGD Savoie Mont-Blanc : modifications des conditions générales d'abonnement. Désignation de Mme PELLISSIER Claire comme référent pour les échanges techniques.
- Présentation de la révision des tarifs d'abonnement aux logiciels métiers Berger-Levrault en vue du basculement vers la nouvelle version We-Magnus en 2026.
- Loto de l'APE des Ptious : la commune offrira un lot.
- Les WC publics seront fermés pour l'hiver à compter du 30 octobre.
- Cérémonies du 11 novembre : dépôt d'une gerbe et minute de silence devant le monument aux morts suivi d'une marche à partir de 10h30 au hameau du PANTET pour le dépôt d'une gerbe suivi d'une courte cérémonie.
- Liste des personnes à prévenir en cas de crise transmise à la Préfecture : REY P-A, RACINEUX R, BALDI O, FORESTIER N.
- Cession de 5 ensembles de poubelles de tri sélectif par le SIVALOR ; La commune se charge en contrepartie de les mettre à disposition, contre signature d'une convention d'utilisation, auprès des associations du village.
- Pose prochaine d'un panneau « voie sans issue », chemin des Murgers.
- Une convention d'installation d'un panneau de signalisation de rue chemin de la noire/impasse des Prés sera signée entre le propriétaire et la municipalité.
- Installation d'une poubelle au cimetière. M. Thibault VICTOR se propose de la vider régulièrement en l'absence de tout agent technique au sein de la commune.
- Installation d'un conteneur cartons bruns sur l'aire provisoire de tri sélectif le 04 novembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22h13

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 17 novembre 2025.

Pierre-Alain REY, Maire	Excusé
Régis RACINEUX, 1 ^{er} adjoint	Présent
Olivier BALDI, 2 ^{ème} adjoint	Présent
Jérémy BERNARDI	Excusé
Émilie VICTOR	Excusée
Cyril CHATANAY	Présent
Carole LAFFIN	Présente
Thibault VICTOR	Présent
Nicolas FORESTIER	Présent

Le secrétaire de séance,



Le 1^{er} adjoint,
Régis RACINEUX

